

Avis de constitution

SOCIETE « ANVI DESIGN-CONSTRUCTION » en abrégé « AD-  
CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU NON LOIN  
DU LYCEE MODERNE ADAMA SANOGO, Lot 211, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANVI DESIGN-CONSTRUCTION »

en abrégé « AD-CONSTRUCTION »

Objet :

- BTP ;
- Vente de matériels de construction ;
- Lotissement ;
- Aménagement foncier ;
- Hôtellerie ;
- Commerce général ;
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU NON LOIN  
DU LYCEE MODERNE ADAMA SANOGO, Lot 211, Ilot 15

Dirigeant(s) M ANVI BILE OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03445 du 28/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19635/GTCA/RC/2025 du 28/03/2025

